

**Attribution de subventions complémentaires aux scènes conventionnées -
Attribution de subventions aux associations culturelles -
Signature de conventions triennales et avenants**

M. l'Adjoint DAHOU, Rapporteur : La Ville de Besançon a engagé une réflexion portant sur la redéfinition de sa politique culturelle et ses modes de soutien aux artistes et aux structures de diffusion, d'enseignement artistique et d'accompagnement.

Dans cette perspective, la Direction de la Culture et du Patrimoine a apporté des modifications au dossier de demande de subvention pour permettre aux associations de préciser leur activité et à la Ville de caractériser son soutien autour de quatre grands axes :

- . aide à la création,
- . aide à la diffusion,
- . aide à la pédagogie, à la sensibilisation et l'accompagnement
- . aide au projet

et ceci dans chacun des domaines artistiques ou culturels suivants :

- . musique,
- . théâtre et spectacles,
- . danse,
- . art contemporain - arts plastiques,
- . audiovisuel,
- . livre et lecture,
- . patrimoine et sociétés savantes.

Par cette démarche, la Ville de Besançon entend définir une juste proportionnalité dans le soutien qu'elle apporte aux structures associatives d'enseignement artistique, aux pratiques amateurs, aux artistes et compagnies professionnels et aux diffuseurs (scènes, programmeurs, festivals), dans un objectif de structuration concerté du paysage culturel bisontin.

Le soutien apporté par la Ville de Besançon aux artistes et acteurs culturels pourra prendre la forme :

- . de subventions annuelles de fonctionnement,
- . de subventions au projet, assorties de convention annuelle ou pluriannuelle,
- . de subventions allouées dans le cadre de conventions triennales d'objectifs et de moyens.

La Ville de Besançon a décidé d'établir des conventions triennales d'objectifs et de moyens avec les artistes, compagnies ou structures de diffusion dont l'activité présente, pour la Ville et sa population, un intérêt artistique et culturel majeur. Par cette initiative, la Ville souhaite garantir la pérennité à moyen terme de l'activité de ces artistes, compagnies ou structures de diffusion et définir, d'un commun accord, leur rôle dans la politique culturelle de la commune. Ces conventions pourront porter sur la totalité de leur activité ou seulement sur un ou plusieurs de ses aspects. Elles préciseront l'aide financière apportée par la Ville et éventuellement les soutiens en matière de locaux, logistique et communication. Quatre structures se voient ici proposer des conventions triennales d'objectifs et de moyens : Le Bastion, Aspro Impro, le Cirque Plume et la Compagnie NA - Nathalie Pernette. D'autres associations seront très prochainement concernées par ce nouveau dispositif.

Au total, 118 associations et structures culturelles ont sollicité une subvention auprès de la Ville de Besançon.

Sur la base de ces principes, il vous est proposé la répartition suivante :

SCENES CONVENTIONNEES

Le Conseil Municipal du 15 janvier 2009 a décidé du montant des subventions de base allouées aux quatre scènes conventionnées - Théâtre de l'Espace - Scène Nationale, Nouveau Théâtre - Centre Dramatique National, Théâtre Musical de Besançon et Le Cylindre.

Conformément aux conventions passées entre ces structures et la Ville, il est proposé d'allouer des subventions complémentaires au Théâtre de l'Espace et au Nouveau Théâtre, ainsi que la seconde tranche de la subvention 2009 à l'association Les Amis du Cylindre, selon les tableaux ci-dessous :

		Subvention 2008	Subvention de base 2009	Proposition subvention complémentaire 2009
Théâtre de l'Espace	Scène Nationale	759 771	759 771	11 397
Nouveau Théâtre	CDN	441 532	441 532	6 622
		Subvention 2008	Subvention 1 ^{ère} tranche	Proposition 2 ^{ème} tranche
Amis du Cylindre		138 500	82 500	77 500
			TOTAL	95 519

ASSOCIATIONS CULTURELLES

	Subvention 2008	Proposition subvention 2009
MUSIQUE		
MUSIQUE ANCIENNE / CLASSIQUE / CONTEMPORAINE		
Jeunesses Musicales de Franche-Comté	2 000	2 000
Orchestre Philharmonique de Besançon	2 500	2 500
Chœur à Corps	0	1 500
Chœur Heinrich Schütz	2 500	2 500
La Clé de Sol	500	500
Le Contrepoint	2 500	2 500
Contre Z'Ut	2 500	2 500
Les Enfants de l'Espoir	2 500	2 500

	Subvention 2008	Proposition subvention 2009
Société des Concerts	1 000	1 000
Tétraktys	4 000	6 000
Amis de l'Orgue	1 400	1 400
Orgue en ville		7 000
Orgue et Culture	1 400	1 400
Musiques en Perspectives	6 000	10 000
	TOTAL	43 300
MUSIQUES ACTUELLES		
Bastion	23 500	27 000
Découvert Autorisé	5 000	5 000
ATTILA	5 000	3 000
Elektrophonie	5 000	4 000
Sentimental Noise	3 000	3 000
Aspro Impro	24 000	26 000
Interférences	17 300	20 000
	TOTAL	88 000
ECOLES DE MUSIQUE		
Atelier musical de Montrapon	6 233	6 127
CAEM Planoise	9 201	7 187
MJC Palente	17 045	16 197
Atelier musical des Clairs-Soleils	4 219	4 060
Atelier musical de St-Ferjeux-Rosemont-La Butte	7 134	6 710
Atelier musical de Velotte	4 900	5 067
Atelier musical du Personnel de la Poste	6 180	5 703
Divertimento	1 500	742
Musique Pour Tous	2 000	3 000
Académie de Musique Tchaïkovsky (AMT)	1 000	1 000
	TOTAL	55 793

	Subvention 2008	Proposition subvention 2009
HARMONIES ET FANFARES		
Batterie Fanfare des Sapeurs Pompiers	12 000	12 000
Concorde St-Ferjeux	6 951	6 558
Fédération Musicale de FC	386	386
Harmonie des Chaprais	10 488	9 505
Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon	40 708	39 332
	TOTAL	67 781
THEATRE & SPECTACLES		
THEATRE		
Alcyon	4 500	6 000
Boutique du Conte	1 000	1 000
Colibri (Cie du)	3 100	2 000
Embarquez		2 000
alphaGrave et Burlesque Equipée du Cycliste (La)	8 000	6 500
Gravitation (Compagnie)	2 000	2 000
Intempestifs (Cie les)	15 000	17 000
LTS (Compagnie) (Les Trois sœurs)	1 500	1 500
Mala Noche (Compagnie)	6 500	6 500
Serial Théâtre	2 000	2 000
Teraluna (Compagnie)	1 500	2 000
Théâtre Universitaire de FC	1 500	1 500
Coloquinte (Cie)	1 000	1 000
Envie (Théâtre)	1 000	1 000
P'tit Vélo (Cie du)	1 000	1 000
	TOTAL	53 000
SPECTACLE (arts de rue, nouveau cirque, marionnettes)		
Passe-Muraille	13 500	11 000
Graine de Vie	1 500	2 000
Cirque Plume	20 000	40 000

	Subvention 2008	Proposition subvention 2009
Manches à Balais (Théâtre des)	2 000	1 500
Salamandre (La)	2 000	2 000
Tricyclique Dol	3 500	5 000
	TOTAL	61 500
DANSE		
Cie du Courant d'Air	2 000	2 000
Muse et Danse	2 000	2 000
Astragale	1 500	1 500
BRRFTTTT	1 500	1 500
Jeanne Simone	1 500	3 000
NA	24 000	30 000
Trajectoires Obliques	1 500	1 500
	TOTAL	41 500
ART CONTEMPORAIN		
Alien in Paradise	2 000	1 500
En cas où	0	1 000
Centre d'Art Mobile	5 000	5 000
La Loge	1000	1000
Sauf'Art le Pavé dans la Mare	15 000	22 000
DEV'ART Biennale des Arts Plastiques	0	2 500
	TOTAL	33 000
AUDIOVISUEL		
Réal et Chef'Op	2 000	1 000
L'Entrepôt	1 000	1 000
APACA	5 000	6 500
CCPPO	2 500	2 500
FORTIS	0	16 000
	TOTAL	27 000

	Subvention 2008	Proposition subvention 2009
LIVRE ET LECTURE		
ALAC - Livres des Auteurs Comtois	1 000	1 000
Croqu'livre	2 000	2 000
La Distraction des Malades	600	600
La Maison Chauffante	2 000	2 500
Pas Serial s'abstenir	2 000	2 100
	TOTAL	8 200
SOCIETES SAVANTES PATRIMOINE		
Association Astronomique de FC	2 300	2 300
Académie des Sciences et Belles Lettres	800	800
Amis des Musées et des Bibliothèques	800	800
Amis du Muséum	800	800
Défense de la Langue Française en FC	800	800
Renaissance du Vieux Besançon	800	800
Société d'Emulation du Doubs	800	800
Société Numismatique du Doubs	800	800
	TOTAL	7 900
	TOTAL	582 493

En cas d'accord, la dépense totale, soit 582 493 €, sera imputée au chapitre 65.30/6574 CS 41000.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à décider l'attribution des subventions proposées aux différentes scènes conventionnées et associations culturelles conformément au tableau ci-dessus et financées comme indiqué ci-avant,

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et avenants à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DAHOUI, Mme JOLY, M. GENDRAUD, M. OMOURI, Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 3 avril 2009.